

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale enregistré au RNCP – 4503

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2024

Certificateur : Ministère de la Santé et de la Prévention

· Formation de 2 ans (4 semestres) en alternance de septembre N à juin N+2

950 heures de formation théorique en centre de formation

1050 heures de formation pratique

· Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes

· La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

· Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en fonction de votre classement à l'issue de la procédure d'admission

· Employeur

· Financement OPCO

· CPF

· CPF de transition (ex CIF)

· Apprentissage

· Contrat de professionnalisation

· Autofinancement

Objectifs de la formation

Acquisition des compétences du TISF en vue de l'obtention du diplôme d'état DETISF

L'Arrêté du 25 avril 2006 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État de TISF en fixe les attendus. A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du Diplôme d'État Technicien d'Intervention Sociale et Familiale. Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers les stages.

Les objectifs généraux seront les suivants :

· Acquérir des méthodologies et des techniques propres au TISF

· Construire une posture et une éthique professionnelle

· Approcher concrètement les publics, les problématiques sociales, les organisations, les acteurs, les enjeux partenariaux et les modalités de partenariat.

Pré-requis pour accéder à la formation

Aucun prérequis

Aucune condition d'âge n'est exigée.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le secteur social, attirée par la relation, l'accompagnement au quotidien et au domicile de la personne et le travail en équipe.
· Possibilité d'accéder au DEME avec dispense de DC en fonction du parcours.
Promotions de 7 stagiaires minimum à 38 stagiaires maximum

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Inscription en ligne sur le site de l'IRTS de Franche-Comté www.irts-fc.fr de décembre à mars.
Accès par la voie de l'apprentissage en lien avec le CFA Sanitaire et Social BFC.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- Les candidats ayant déjà signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services médico-sociaux ;
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences de DETISF relevant de l'arrêté de 2006 relatif au DETISF ;
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs blocs du DETISF relevant des dispositions du présent arrêté.

Pour les autres, l'admission en formation conduisant au DETISF est subordonnée au dépôt d'un dossier et un entretien.

Entretien de 30 minutes destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de TISF ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Programme de la formation

La formation théorique est structurée en 3 blocs de compétences

Bloc 1 - 455h - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Bloc 2- 420h - Accompagner les parents / futurs parents dans l'exercice de la fonction parentale

Bloc 3 - 125h - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la conduite des accompagnements dans une logique de parcours

Les blocs 1 et 3 sont communs avec la formation de Moniteur Éducateur.

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en formation pratique, suivi assuré par un référent professionnel et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter filière)

- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance pour écrits certificatifs
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Visite sur site d'établissements, de structures, services, dispositifs...
- Mobilité internationale

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par une responsable de la formation qui est aussi responsable d'année, des référents de TD et un référent de domaines de compétence.

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence pour la promotion par domaine de formation
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs
- Evaluation à partir d'écrit constitutif des différents dossiers à produire ou support des oraux pour les certifications
- Analyses de documents
- Mises en situations professionnelles
- Entraînements aux oraux
- Entraînements aux épreuves écrites
- Récupération des cours pour toutes absences en cours

Modalités d'évaluation :

- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves et soutenances blanches

Validation de la formation

Diplôme délivré par la DREETS

Chaque domaine de compétences doit être validé séparément sans compensation des notes.

Un domaine de compétences est validé si le candidat obtient une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve de certification correspondante. Les résultats obtenus aux épreuves sont portés au livret de formation du candidat.

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE TISF permet :

- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médicaux sociaux
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale avec le DEME
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès à des formations aux diplômes supérieurs du travail social (ASS, ES, ETS, EJE, CESF)

Contacts

Responsable de formation

Sophie KAUFFMANN

sophie.kauffmann@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Laurence JOLIER, **secrétaire pédagogique de la filière TISF** – laurence.jolier@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2024 : 83,3 % (6 présentés – 4 admis)

Taux de satisfaction à l'issue de la formation : 100% (6 répondants)

Droits d'inscription : 189 euros pour l'année 2024-2025

Coût de la formation : 14 031,50 €

Prix de l'heure parcours partiel : 16€24 /h

Frais CRD : caution de 70 euros

Coût de l'admission : 110 €

Coût de la double inscription ME / TISF : 140€

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ 12/01/2025